



Loi pour relier une mutuelle

Par **CMAD**, le **13/06/2014 à 11:37**

BonjourrrrrJe voudrais savoir quelle est la reglementation pour resilier une mutuelle sante?nfaut il attendre la date anniversaire ou peut on resilier a n importe quel moment avec un preavis?rnmrci

Par **chaber**, le **13/06/2014 à 11:43**

bonjourrrrrrelire votre contratrrrrEn règle générale résiliation pour la date anniversaire moyennant préavis minimum de 2 mois.rnrnNe l'oubliez pas sinon le contrat continue et souvent la loi Chatel n'est pas applicable, car il y a de nombreux contrats groupe

Par **CMAD**, le **13/06/2014 à 11:49**

et dans la mesure ou ma conjointe a une mutuelle obligatoire (familiale ou elle peut mettre conjoint et enfant au meme tarif) par son travail cela peut il me permettre de resilier ma mutuelle hors date anniversaire?rnrnsi la date anniversaire est depasse quelles sont les cas qui permettent de resilier la mutuelle avant?rnone installation en concubinage ou un changement de domicile nous permettent il de resilier une mutuelle?

Par **Lag0**, le **13/06/2014 à 11:53**

Bonjour,rnDifficile de vous suivre.rnVous parlez de conjointe, donc vous êtes mariés. Et ensuite vous parlez d'une installation en concubinage...

Par **CMAD**, le **13/06/2014** à **11:56**

conjoint car nous nous sommes installés ensemble cette année mais nous ne sommes pas mariés ni pacsés nous vivons en concubinage

Par **Lag0**, le **13/06/2014** à **13:24**

Comme quoi, il est important d'utiliser les bons mots pour se faire comprendre. Conjoint fait référence au mariage, en union libre, on est concubin ou compagnon, et avec un pacs, on est partenaire...

Par **CMAD**, le **13/06/2014** à **13:39**

désolé j'essayais d'être clair avec les termes...

Par **Nico37**, le **07/07/2014** à **20:54**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**rnLa réponse est en principe non mais si tu obtiens une attestation nominative indiquant les bénéficiaires couverts, ça peut passer.rnLa date anniversaire c'est une expression commerciale, il n'y a que la date d'échéance qui existe...